

Image not found or type unknown



Valeur juridique d'un écrit lors d'une vente entre deux particuli

Par **amon_old**, le **10/12/2007** à **12:54**

j'ai vendu une moto de cross à un particulier et je lui ai fait signer un papier comme quoi je lui vendait "en l'état".

ce papier a-t-il une valeur juridique?

peut-il se retourner contre moi si la moto pose problème?